

# Mine d'Infos



HIVER

2023

Revue municipale de L'Argentière-La Bessée





Couverture  
Zinguerie  
Ramonage  
Fumisterie

05120 L'Argentière-La Bessée  
Tél. 06 86 61 03 56  
arnaud.royer.couverture@gmail.com



## Opticien des Écrins

2 avenue de Vallouise  
L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE  
04 92 23 19 63



42 rue des Veloutiers  
BRIANÇON  
04 92 20 31 54



ASSOCIATION  
**VIVRE SA VIE (CHEZ SOI)**

**POUR UN MAINTIEN  
À DOMICILE DE QUALITÉ**

Régie par la loi 1901 – Reconnue d'Intérêt Général

Vous pouvez faire un don fiscalement  
déductible à hauteur de 66%

1 rue du dispensaire - Maison du canton  
05120 L'Argentière-La Bessée  
Tél. 04 92 23 00 99 - [www.vvcs.fr](http://www.vvcs.fr)

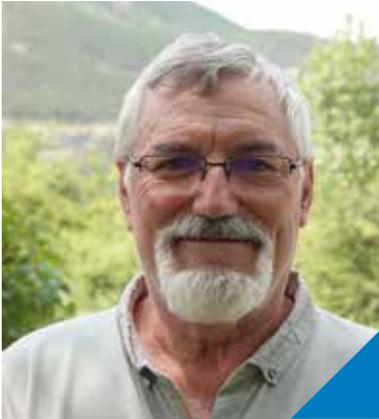
# Allamanno

**BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS**



[www.allamanno.com](http://www.allamanno.com)

ZA Les Sablonnières  
05120 L'Argentière-La Bessée  
Tél. 04 92 23 10 37



**Chères argentiéroises, chers argentiérois,**

Ce numéro de Mine d'Infos balaie largement les actions menées par la commune ces derniers mois.

On peut noter l'avancée du dossier de la haute école du bois, projet phare, mais aussi les actions des divers services municipaux, du CCAS, sans oublier les manifestations culturelles, populaires et festives, ainsi que les nombreux événements sportifs auxquels cet opus fait la part belle.

Vous retrouverez en cette fin d'année les désormais traditionnelles animations de Noël. Je profite de cet édito pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël et une excellente année 2024.

*Alain Sanchez  
Maire de L'Argentière-La Bessée*



SOMMAIRE

- Éditorial ..... p 3
- La vie municipale ..... p 4
- La vie locale ..... p 11
- Les services municipaux ..... p 12
- Retour sur les événements passés ..... p 15
- Événement à venir ..... p 16
- Du côté des sportifs ..... p 17
- Du côté de la jeunesse ..... p 20
- Les actions du CCAS ..... p 22
- Tribune ..... p 23
- Les associations ont la parole ..... p 24

Directeur de publication :  
Alain Sanchez

Rédactrice en chef :  
Christine Lazarini

Réalisation & impression :  
Éditions du Fournel  
05120 L'Argentière-La Bessée





## Départ en retraite de notre DGS

Lors de la dernière parution de « Mine d'infos » nous avons omis de parler du départ en retraite de notre directeur général des services, Monsieur Éric Apilli.

Qu'il veuille bien nous pardonner cet oubli. Lorsque vous lirez cet article cela fera un an qu'il a fait valoir ses droits. Depuis il a pris un autre rythme de vie. Nous savons qu'il affectionne les promenades dans les montagnes alentour. Amateur de photos, il a de quoi faire. Qu'il profite au maximum de ces instants auprès de son épouse et de ses enfants.

Merci pour toutes ces années passées au service de la commune. Bonne retraite Éric.



## Plaques de rue disponibles en mairie

Suite au nouvel adressage dans la commune, beaucoup de propriétaires ne sont pas venus chercher leur numéro de rue. Pour ceux ayant eu un changement de numéro ou une création de numéro peuvent venir les récupérer en mairie lors des permanences urbanisme, les mardis, jeudis et samedis de 8h00 à 12h00 (attention ! samedis uniquement des semaines impaires).

## Sortie « Vis ma vie de bûcheron »

La sortie « Vis ma vie de bûcheron » a eu lieu le 23 août dans la forêt communale de l'Argentière-La Bessée, dans la vallée du Fournel.

Cette sortie était organisée par Fibois Provence-Alpes-Côte d'Azur avec Pierre Bregier et l'Office National des Forêts avec Maxime Chenaud. Participaient également la Scierie Savoldelli avec Laurent et Pierre Savoldelli, et la Mairie de l'Argentière-La Bessée avec Sandrine Reymond.

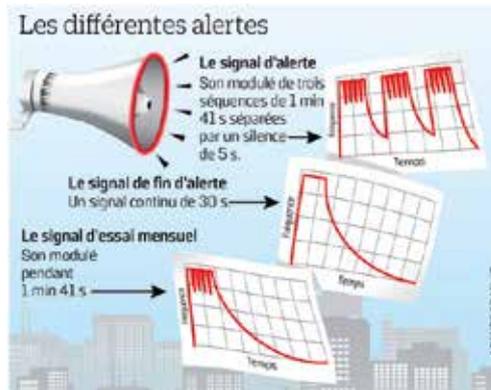
Sur le terrain, les acteurs ont présenté la gestion de la forêt communale, avec les quatre missions : produire du bois, préserver l'environnement, prévenir les risques naturels, accueillir le public. Ils ont également présenté comment se passe l'exploitation forestière. Les acteurs ont répondu aux questions et échangé avec les participants. Une participante exprime : « Il n'y a rien de mieux que de pouvoir échanger directement. »



Des événements graves peuvent mettre en péril la population et nécessitent leur mise à l'abri. L'alerte aux populations est une mesure exceptionnelle dont l'efficacité repose sur une connaissance préalable des risques particuliers auxquels les personnes sont exposées.

Le 12 juin dernier, la municipalité a programmé un exercice d'alerte confinement.

Selon le code de la sécurité intérieure, il s'agit d'alerter en toutes circonstances la population soit d'une menace ou d'une agression au sens de la défense nationale, soit d'un accident, d'un sinistre ou d'une catastrophe au sens de la sécurité civile. Ces mesures sont mises en œuvre par les détenteurs de tout moyen de communication au public.



## Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

## Dans une situation réelle, comment réagir ?

En cas d'alerte, vous devez adopter un comportement réflexe afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours. Par défaut, rejoignez un bâtiment afin de vous protéger et vous informer sur la nature exacte de la crise. En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse.

Si les sirènes sonnent, des comportements réflexes de sauvegarde sont à adopter.

En situation de crise, les réseaux téléphoniques et/ou internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de résister.

Les antennes de radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.

Si l'on vous demande de vous confiner : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.

## Crue du 20 octobre

Le vendredi 20 octobre dernier, le territoire a connu un épisode pluvial sans précédent, entraînant une importante crue des cours d'eau. Si le stade d'eau vive fait l'objet d'un suivi particulier à cause des dégâts qu'il a subi, la population a également connu un fort désagrément, suite au débordement boueux d'un drain du Fournel dans le captage d'eau de la Mureigne. En effet, dès le milieu



de l'après-midi, l'eau est devenue trouble dans une grande majorité des foyers. L'eau a été traitée rapidement afin d'éviter tout risque bactériologique, mais par mesure de précaution, les services municipaux et les élus du Conseil Municipal ont été à pied d'œuvre très rapidement pour communiquer auprès de la population, organiser et assurer une distribution de bouteilles d'eau tant que cela a été nécessaire. Les analyses effectuées par l'ARS ont montré que dès le 25 octobre, l'eau était parfaitement potable.



## Obligations légales de débroussaillage (OLD) Message de l'association des Maires de France 05

*Au cours de cet été 2023, notre département a été marqué par plusieurs incendies et en prévision des sécheresses, dont la fréquence et la durée sont de plus en plus importantes, je tenais à vous faire parvenir une note sur les obligations légales de débroussailllements (OLD).*

*Les OLD sont le meilleur moyen de protéger les habitations et la nature environnante sur nos communes. Vous trouverez dans cette note un rappel sur les règles en matière de débroussaillage que les administrés doivent respecter.*

*Jean-Michel Arnaud*

Le code forestier entend par débroussaillage les opérations visant à réduire les combustibles végétaux dans l'objectif de diminuer l'intensité des incendies et limiter leurs propagations (article L131-10 du Code Forestier). Il s'agit de supprimer les arbustes sous les arbres, couper la végétation basse, élaguer les arbres, couper les végétaux proches des constructions, couper les branches afin que les arbres ne se touchent pas entre eux...

Le département des Hautes-Alpes fait partie des départements pour lesquels le débroussaillage est une obligation qui incombe aux propriétaires.

### Qui est concerné ?

Dans les communes concernées par l'OLD tous les propriétaires de terrain situé à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues, y compris les voies qui les traversent, sont concernés et doivent procéder au débroussaillage de leur parcelle dans une zone de 50 mètres.

Le périmètre de débroussaillage peut amener les propriétaires à intervenir sur le terrain des voisins. Ces derniers sont dans l'obligation d'autoriser l'accès, en cas de refus les travaux de débroussaillage seront à leur charge. Un modèle de lettre est disponible dans le kit de communication du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

### Le rôle du maire

Le maire doit assurer le contrôle des OLD sur sa commune. Ainsi le maire et ses adjoints peuvent constater les infractions en matière d'OLD et peuvent également confier cette mission à leur police municipale ou à leurs gardes-champêtres.

Dans le cas où les propriétaires n'exécutent pas les travaux la commune y pourvoit d'office, après mise en demeure des propriétaires.

Il est également possible pour la commune d'effectuer ou de faire effectuer les travaux à la demande des propriétaires un débroussaillage collectif qui sera ensuite facturé aux propriétaires.

Le maire doit également assurer le débroussaillage des voies ouvertes au public.

### Calendrier de débroussaillage

#### Octobre à février :

Coupe des arbres, arbustes et branches

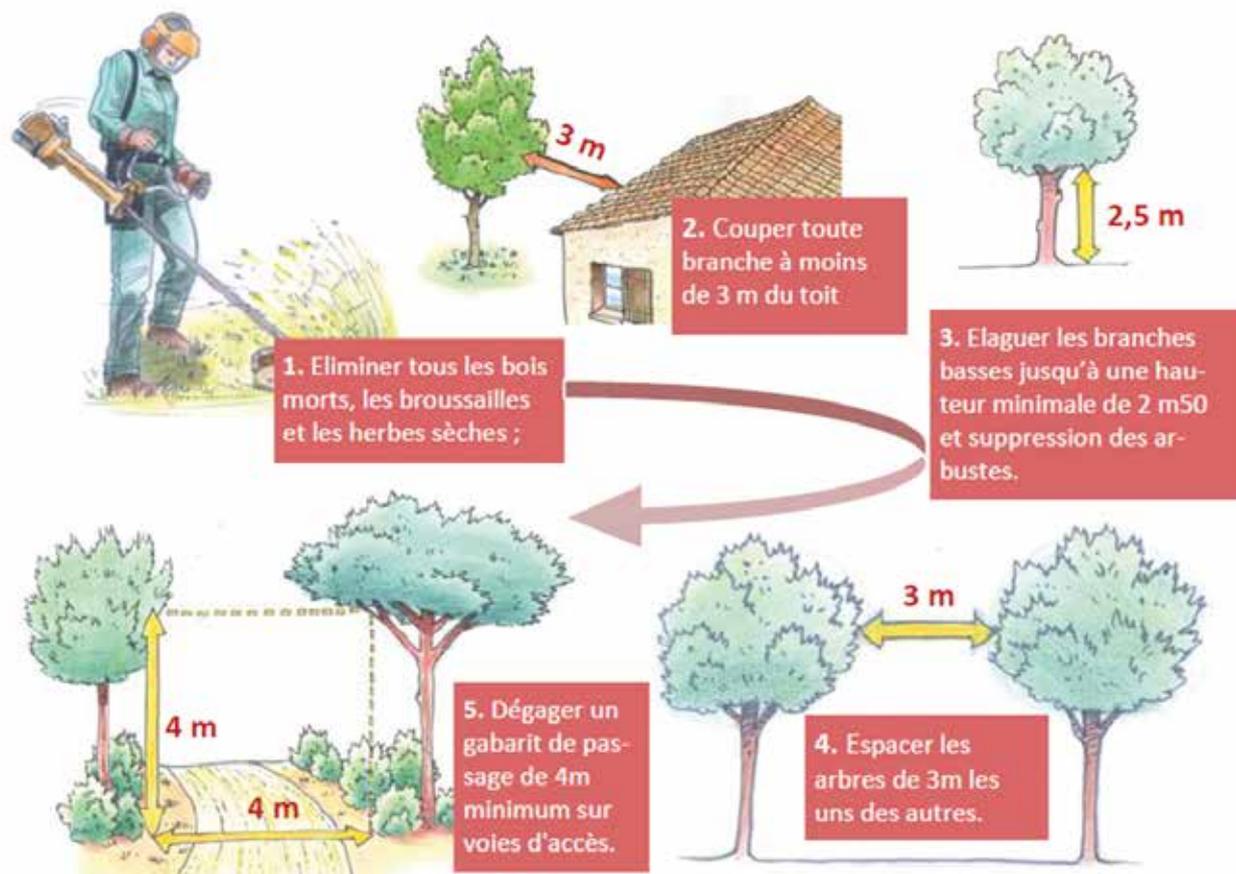
#### Mars à avril :

Evacuation des déchets issus du débroussaillage en déchèterie

#### Mai / juin :

Entretien de la pelouse et des espaces les plus embroussaillés

## Comment débroussailler ?



### Documents utiles

#### Kit communication Débroussailement :

<https://departementexpertises2018.wimi.pro/shared/#/folder/8e44fc112f88838f-47cdd6e32d7a1bdc0d69910363300630a-668dab37389d96e>

#### Carte interactive zone de débroussailement :

<https://www.hautes-alpes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret/Defense-de-la-Foret-Contre-l-Incendie-DFCI/Emploi-du-feu/Carte-interactive-des-zones-soumises-a-debroussailement-obligatoire>

#### Défense de la Forêt Contre l'incendie (DFCI) page internet de la Préfecture des Hautes-Alpes :

<https://www.hautes-alpes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret/Defense-de-la-Foret-Contre-l-Incendie-DFCI>

#### Site internet du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

**Ministère de la transition énergétique** : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

## L'École du Bois : quoi de neuf cet automne ?

Le projet avance... À son rythme et à celui des nombreuses démarches administratives...

Aujourd'hui, le chef de projet Florian Court n'est plus salarié de la Communauté de Communes du Pays des Écrins mais celui de l'association créée pour la mise en œuvre du projet de Haute École du Bois et de la Forêt et sa concrétisation, tant sur le niveau de la réalisation de la construction que de l'administration ou du contenu des programmes d'études, s'agissant d'y accueillir des étudiants Bac+5 !

Il devrait être prochainement accompagné dans sa tâche par une équipe de deux autres personnes.

Par ailleurs, le Préfet a signé l'arrêté relatif à la dépollution et à la démolition de la friche sur le site retenu, celui des anciennes travées Péchiney, devenu ensuite FAP.

On espère, à l'été 2024, ne plus avoir cette verrue sur le site... et c'est un premier grand pas !

Et tout le monde a pu voir le panneau lumineux devant la mairie, afficher, cet été, l'invitation à consulter le dossier de ce projet d'école en vue de la modification du PLU communal qui ne prévoyait pas, en l'état, la possibilité de réaliser sur ce site, de l'hébergement alors que l'école sera dotée d'un internat.

Et puis, Florian travaille actuellement à la mise en place d'une chaire, dès la rentrée 2024 et pour une durée de 5 mois, qui permettra

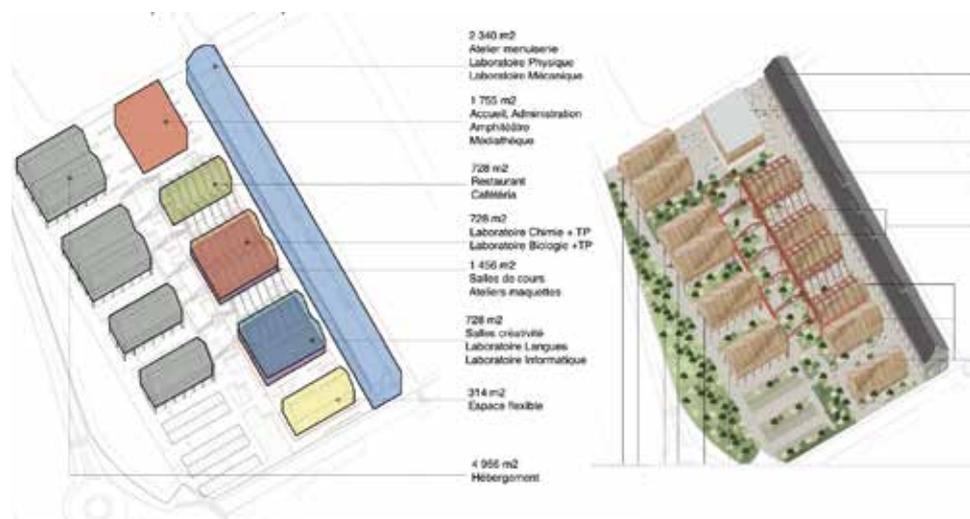
d'accueillir, sur site, une vingtaine d'étudiants de l'ESITC (École supérieure d'ingénieurs des techniques de la construction).

Ces étudiants bénéficieraient des salles de cours mises à disposition par les Compagnons du Devoir et travailleraient sur un sujet concret dont les chercheurs, professeurs en charge et entreprises sont en train d'élaborer le contenu.

Cette expérimentation serait une « avant-première », l'occasion pour ce monde étudiant, de se familiariser avec le terrain, le bois de nos forêts et le monde rural.

Et elle a beaucoup intéressé les membres du conseil d'administration, réuni récemment, composé de grandes écoles européennes, de professionnels et grosses entreprises internationales, ou chercheurs qui n'hésitent pas à envisager ce type d'expérimentation jusqu'à l'ouverture effective de l'école !

Alors on continue de croire et travailler sur ce magnifique projet, d'envergure internationale, qui donnerait une dimension nouvelle à notre territoire, et à notre commune en particulier !



## Le service de Police Municipale



Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, un poste de policier municipal a été créé au sein de la commune. L'agent a commencé son service, en patrouillant au

sein de la commune, mais celui-ci a dû effectuer plusieurs semaines de formation obligatoire au cours de l'année.

Au cours de l'été, il a été présent sur certaines manifestations de la commune dont le 14 juillet et l'évènement du Tout à Bloc. Il a également patrouillé sur tout le village et les lieux touristiques.

Présent régulièrement sur les entrées et sorties des écoles en période scolaire, il est aussi intervenu au sein de l'école primaire à la rentrée de septembre 2023 afin de réaliser auprès de nos enfants une prévention pour la circulation sur les trottoirs et les traversées des voies.

Le rôle du policier municipal est de prévenir au bon ordre de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Il assure des surveillances sur le village afin de veiller à la bonne circulation des voies piétonnes et routières, à la sécurité et propreté de ces voies et

aux règles liées aux stationnements des véhicules. En cas de différend ou litige, il peut vous aider ou vous orienter si cela n'est pas de sa compétence.

N'hésitez pas à prendre contact avec cet agent pour toute interrogation. Il pourra faire remonter toute information aux services communaux ou à Monsieur le Maire.

En ce sens, un bureau de police a été réalisé au sein de la mairie avec une entrée depuis l'extérieur qui se situe au rez-de-chaussée devant l'entrée du foyer culturel.

Une permanence de l'agent se tiendra les mercredis matin de 9h à 12h pour vous accueillir au sein de ce service à partir de début janvier.



## Journée d'échange Préfet la ruralité en partage et présentation de la nouvelle Sous-Préfète

Stanislas Bourron, Directeur Général de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires a rencontré le 18 juillet dernier des élus hauts-alpins, dont Monsieur Alain Sanchez, Maire de L'Argentière-La Bessée, afin d'échanger avec eux sur les actions mises en place sur le département et leur présenter les nouveaux dispositifs du Plan France Ruralité.

L'ANCT et un véritable pont entre l'État et les collectivités territoriales, l'agence a une fonction d'« ingénierie d'appui » aux projets portés par les collectivités, avec des dispositifs tels qu'Action Coeur de Ville, Petites villes de demain et bientôt Villages d'avenir.

Créée en 2019, son action cible prioritairement les territoires caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique,

économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics. Cette journée fut l'occasion de présenter Madame Jennifer Rousselle, nouvelle Sous-Préfète des Hautes-Alpes, chargée spécifiquement de la ruralité.



## Rencontre nationale des villages étapes les 27 et 28 septembre à Limoges

Notre commune fait partie des villages étapes depuis 2019. 76 communes en France sont labélisées à ce jour. Pour obtenir ce label il faut être une commune située à moins de 5 kilomètres d'un axe national, possédant moins de 5000 habitants, offrant un environnement soigné et disposant de tous les commerces et services nécessaires à la pause sur la route.

Sandrine Reymond et Christine Lazarini se sont rendues à cette rencontre nationale. Elles ont participé à l'assemblée générale de la fédération le mercredi, à la conférence de Vincent Gollain le jeudi matin et aux ateliers proposés l'après-midi dans le village étape de Magnac Bourg.

Lors de l'assemblée générale le rapport moral et le rapport financier ont été votés à l'unanimité. La fédération a comme objectif d'arriver à 80 villages en 2025. Les thèmes suivants ont été abordés : faire vivre le label dans nos villages, promouvoir la marque « villages étapes » qui est une marque déposée appartenant à l'état, faire connaître l'offre par rapport à chaque situation, évaluer les retombées du label.

La conférence avait pour thème « Renforcer l'attractivité de son centre bourg pour réenchanter l'expérience du visiteur ». Elle était animée par Vincent Gollain, expert reconnu et directeur du département Économie de l'institut Paris Région. Il étudie et accompagne depuis plus de vingt-cinq ans les stratégies de développement des territoires.

Les ateliers « marche sensible à Magnac Bourg » étaient destinés à mettre en pratique les idées proposées lors de la conférence.

De belles rencontres et échanges d'expériences pour deux journées très enrichissantes.

## Réunion de secteur des Plus Beaux Détours de France

Vendredi 27 octobre se tenait à Pernes les Fontaines (84) le congrès régional midi Sud-Est des Plus Beaux Détours de France. Dominique Barnéoud Christine Lazarini et Sandrine Reymond représentaient la commune.

Sous un temps clément la journée, très conviviale, a débuté par l'accueil des participants à l'office du tourisme de Pernes les Fontaines, par le maire et les agents de l'Office du Tourisme. La réunion de travail s'en est suivie, il a été question de faire le bilan de la saison d'été, des statistiques, du site internet et réseaux sociaux, témoignages d'expériences, de la future édition du 26<sup>e</sup> guide qui sortira en avril et du congrès national qui se tiendra à Mende en mai prochain. Après un déjeuner au restaurant « l'estanquet di font » ce fut la visite guidée

de la ville aux 41 fontaines, avec un patrimoine époustoufflant, de nombreux artisans... La journée s'est terminée par la visite du salon des rencontres des métiers d'art.





Dimanche 17 septembre, les habitants du quartier du Serre élargi se sont réunis sur la place de la fontaine du Serre-bas pour partager un repas, faire connaissance ou se retrouver dans une

ambiance conviviale. Une quarantaine de personnes était présente, une météo favorable... Une très belle journée, à renouveler !

Merci à la mairie pour le prêt des tables et des bancs.

## Assemblée générale « Destination train de nuit »



L'assemblée générale de l'association Destination train de nuit s'est tenue pour la première fois dans les Hautes-Alpes dans les locaux de la commune le 8 septembre. La mairie a ainsi accueilli les

acteurs de l'association venus, de toute la France, réfléchir sur les trains de nuits.

L'association européenne Destination trains de nuit réunit des bénévoles, experts indépendants, élus et citoyens motivés, pour porter la cause des trains de nuit auprès des décideurs politiques et économiques. Vous trouverez ses premiers faits d'armes sur le site internet <https://destinationtrainsdenuit.eu>.

Les trains de nuit suscitent un intérêt croissant de la part de nos citoyens. Ils constituent une réponse adaptée aux besoins de déplacements de longue

distance dans un contexte de prise de conscience du dérèglement climatique et d'une indispensable sobriété énergétique.

Pour autant, les décisions peinent à être prises : la fabrication de nouveaux trains n'est pas encore commandée, l'organisation des travaux sur les voies ferrées fait encore trop peu de cas des trains de nuit (et des trains de fret), la tarification d'usage des voies ferrées freine le développement des services... Aujourd'hui il existe 7 liaisons en train de nuit en France dont le Paris Briançon, mais toutes ne sont pas quotidiennes, les places sont limitées, les retards fréquents, les prix importants. Le travail à faire auprès des acteurs est encore conséquent.

L'association se tient à la disposition de tous les citoyens pour tout complément d'information, et remercie la mairie pour son accueil. Pour adhésion et info : [contact@destinationtraindenuit.eu](mailto:contact@destinationtraindenuit.eu)

## Action « Commune propre au Pays des Écrins », au rendez-vous !



Le 3 juin dernier une trentaine d'habitants de tous âges se sont retrouvés sur le parvis de la mairie, pour participer comme tous les ans à l'action

Commune propre pour l'Argentière-La Bessée. Plusieurs groupes se sont formés et ont ainsi arpenté les routes, parkings, chemins, places et recoins de la commune. Munis de sacs poubelles et de gants, les bénévoles ont ainsi nettoyé nos lieux de vies communs en ramassant les déchets oubliés ou transportés... Un constat s'impose : la commune est de plus en plus propre au fil du temps, grâce au travail des agents d'entretien de la ville, à l'action commune propre faite depuis plusieurs années et aux gestes de nombreux citoyens qui font de plus en plus attention à notre environnement. Quelques sacs de poubelles ont été quand même encore remplis durant cette matinée de ramassage. Un seul déchet se trouve

encore en quantité beaucoup trop importantes : les mégots ! Malheureusement même s'il est petit, un mégot est un très gros pollueur... merci de mettre les mégots dans les cendriers.

Cette matinée conviviale s'est terminée par un verre de l'amitié. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre à la prochaine édition, et merci à tous les bénévoles présents.

*Les milliards de filtres à cigarette jetés chaque année représentent un danger pour l'environnement. Composés d'acétate de cellulose, ils peuvent mettre entre 12 et 15 ans pour se dégrader dans la nature. Les mégots = 2,3 millions de tonnes de déchets. Les mégots = 209 000 tonnes de déchets chimiques rejetés dans la nature. Un m<sup>3</sup> de neige est pollué par 1 mégot. En s'enfonçant dans le sol, les mégots vont diffuser une partie de leurs composants toxiques. Un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.*

## La mine d'argent

### Bilan de la fréquentation 2023 par rapport à 2022

Pour la seconde année consécutive, grâce à un faible enneigement, des créneaux de visites et jeux ont été proposés dès les vacances de février, avec une nette augmentation de la fréquentation sur cette période ainsi qu'aux vacances de Pâques et ponts de mai.

En revanche, la fréquentation de juin et juillet a été moins importante : moins de groupes scolaires pour lesquels les coûts de transport deviennent problématiques, et un démarrage au ralenti de la saison d'été pour l'ensemble du département.

Néanmoins, les très bons mois d'août et de septembre nous ont permis de rattraper ce retard et les vacances de la Toussaint semblent prometteuses... à suivre !

### Derniers travaux réalisés et chantiers en cours

Au printemps, dans la salle des machines, avec l'aide des services techniques, un grand mur de sécurité a été édifié entre la fosse de la roue et un pilier maçonné du XIX<sup>e</sup> siècle...



En juillet, une équipe de jeunes bénévoles du Club du vieux manoir et les jeunes de l'espace jeunesse du Pays des Écrins ont permis de poursuivre le dégagement :

- de la salle des dunes, ce qui permettra de poursuivre les murs de renforcement
- de l'accès à la partie haute de la salle des machines

Une classe du collège des Garçons a également participé au désensablage de différentes galeries dans le secteur rebaisse. Un grand merci à eux pour leur énergie et leur enthousiasme... les chantiers participatifs ont de l'avenir ! S'ajoute à cela les chantiers « débroussaillages » réguliers.

Par ailleurs le passage, très creusé, entre l'escalier des vieux travaux et le magasin a été réaménagé ; idem pour la descente entre le magasin et les forges, avec la réalisation d'un mur en pierres. Les fouilles réalisées à cet endroit ont révélé des vestiges liés au fonctionnement du laboratoire de la mine d'argent.



### Décembre 2023

#### Dimanche 3 décembre

Marché de Noël au profit du  
Secours Populaire  
10h-18h au foyer culturel

#### Judi 7 décembre

Premier spectacle des  
Traversées « *Faces nords* »  
20h au foyer culturel

#### Vendredi 15 décembre

Rencontres montagnes et  
sciences  
14h séances pour les scolaires  
20h séance tout public  
Foyer culturel

#### Samedi 16 décembre

Arbre de Noël de la commune/  
animations de Noël  
- 14h30 spectacle des enfants foyer  
culturel  
- 15h30-16h30 distribution des  
cadeaux foyer culturel (sur invitation)  
- 16h30 goûter crêpes, chocolat et vin  
chauds sur le parvis de la mairie sous  
tente ou au marché couvert si mauvais  
temps et tombola des ptiots de la  
Durance  
- 17h30 concert de l'écho des glaciers  
foyer culturel  
- 18h30 feu d'artifice : tiré de l'horloge

#### Mardi 19 décembre

Concert des professeurs de  
l'école de musique  
18h au foyer culturel

#### Judi 21 décembre

Conseil municipal  
20h30 au foyer culturel

#### Vendredi 29 décembre

« Les fou'lées givrées » de la  
Haute Durance  
Trail hivernal (voir l'article ci-contre)

#### Dimanche 31 décembre

Réveillon organisé par l'associa-  
tion Kdanse  
21h30 au foyer culturel



### Janvier 2024

#### Samedi 20 janvier

Concert Altitude Jazz Festival  
Foyer culturel (heure à confirmer)

#### Du jeudi 25

au dimanche 28 janvier  
Ice Climbing Écrins

#### Vendredi 26 janvier

Vœux du Maire  
18h30 au foyer culturel

### Février 2024

#### Judi 8 février

Don du sang  
16h au marché couvert

#### Dimanche 18 février

Loto de l'Écho des glaciers

### Mars 2024

#### Mardi 12 mars

2<sup>e</sup> spectacle des Traversées  
« *La truëlle* »  
20h au foyer culturel

#### Mardi 19 mars

Cérémonie du « Cessez-le-feu »  
de la Guerre d'Algérie  
Monument aux Morts (horaire à  
confirmer)

#### Judi 21 mars

Concert des professeurs de  
l'école de musique  
19h au foyer culturel

#### Mercredi 27 mars

3<sup>e</sup> spectacle des Traversées  
« *Ça marchera jamais* »  
20h au foyer culturel

### Avril 2024

#### Samedi 20 avril

Concert de printemps de l'Écho  
des glaciers  
18h au foyer culturel

#### Dimanche 28 avril

Cérémonie à l'occasion de la  
journée des déportés  
Monument aux Morts (horaire à  
confirmer)



### Mai 2024

#### Mercredi 8 mai

Cérémonie de l'armistice de la  
deuxième Guerre mondiale  
Monument aux Morts

#### Du jeudi 9 au dimanche 12 mai

Canoë kayak slalom et cross  
Stade d'eau vive

#### Du vendredi 17 au lundi 20 mai

Briançon family kayak  
Rassemblement amical de canoë kayak

#### Du vendredi 24

au dimanche 26 mai

Trail de la Haute Durance

### Juin 2024

#### Samedi 1<sup>er</sup> juin

Une autre histoire de Gilbert  
Planche  
Spectacle son et lumière en l'honneur du  
centenaire du décès de Gilbert Planche  
20h30 au foyer culturel

#### Judi 6 juin

Don du sang  
16h au marché couvert

#### Samedi 8 juin

Spectacle des Nez Bulleux  
Juniors  
Foyer culturel (heure à confirmer)

#### Vendredi 14 juin

Concert école de musique  
Foyer culturel (heure à confirmer)

#### Samedi 15 juin

Challenge Patrick Vigne  
Stade d'eau vive

#### Mardi 18 juin

Cérémonie de l'appel du  
Général de Gaulle  
Monument aux Morts (horaire à confirmer)

#### Vendredi 21 juin

Fête de la musique  
Programme à venir

## Nouvelle gestion des salles communales

Compte-tenu de l'ajout de nouvelles salles mises à la disposition du public, de la conjonction économique et énergétique que nous traversons actuellement, les élus chargés de la gestion des salles et de la vie associative ont souhaité revoir le mode de fonctionnement des salles municipales.

Le fonctionnement est simple : Un formulaire de pré demande ne valant pas réservation doit être rempli et retourné en mairie. Le service de la gestion des salles statue sur la pertinence de la structure demandée et attribue la salle en fonction de différents critères (nombre de personnes annoncées, besoins techniques, types de manifestations, origine du demandeur...).

Une réponse ferme et définitive et ensuite communiquée.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des tarifs appliqués et des dispositions particulières de mise à disposition gratuite.

Ces tarifs et conditions entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le forfait « chauffage » sera appliqué dès lors que la période de location considérée présentera la nécessité de chauffer (généralement cela correspond à la période hivernale).

Afin de promouvoir les événements culturels non portés par la commune, la municipalité se réserve le droit de conventionner avec les structures organisatrices d'événements culturels qui le demandent, et d'attribuer la gratuité de la salle si elle la juge pertinente, dans la mesure où l'évènement reste gratuit pour la population (pas d'entrée payante, ni de libre participation).

### Précisions pour les associations :

- Association dite « communale » : la domiciliation de l'association est sur la commune.

- Association dite « intercommunale » : la domiciliation de l'association est sur le périmètre intercommunal du Pays des Écrins.

- Association dite « extérieure » : la domiciliation de l'association n'est ni sur la commune, ni sur le périmètre intercommunal du Pays des Écrins.

### FOYER CULTUREL

Pour toutes les locations de cette salle : une caution « matériel » de 1000 € et 1 caution « ménage » de 175 € seront demandées.

ASSOCIATION				
	Communale	Inter-communale	Extérieure	Forfait chauffage
Bal	150 €	200 €	300 €	30 €
Thé dansant	150 €	200 €	300 €	30 €
Loto	50 €	80 €	100 €	30 €
Spectacle enfant/théâtre	50 €	80 €	100 €	30 €
Concerts	150 €	400 €	500 €	30 €
Reunions : seuil minimal de 30 participants prévus	Gratuit	Gratuit	50 €	30 €
LOCATION À TITRE PRIVÉ				
FOYER CULTUREL	Habitant de la commune	Habitant extérieur	Forfait chauffage	Forfait accès cuisine
La journée en semaine	200 €	300 €	30 €	50 €
Forfait week-end	300 €	400 €	30 €	50 €
Location 3 heures	80 €	100 €	30 €	50 €

### SALLE DU FOUR

Pour toutes les locations de cette salle : une caution « matériel » de 500 € et 1 caution « ménage » de 50 € seront demandées. Une caution supplémentaire de 1000 € sera demandée pour une utilisation de la salle en soirée, étant entendu que la location ne pourra pas excéder 22h00 en raison du voisinage de proximité.

	Habitant de la commune	Habitant extérieur	Forfait chauffage pour habitant extérieur
Journée	20 €	50 €	30 €

### SALLE DE LA CANTINE (ancienne « salle de la piscine »)

Pour toutes les locations de cette salle : une caution matériel de 1000 € et 1 caution ménage de 70 € seront demandées.

	Habitant de la commune	Habitant extérieur	Forfait chauffage
Journée	150 €	300 €	50 € pour les habitants de la commune 100 € pour les habitants extérieurs

### SALLE DU MARCHÉ COUVERT

Pour toutes les locations de cette salle : une caution matériel de 1000 € et 1 caution ménage de 70 € seront demandées.

	Communal(e)	Inter-communal(e)	Extérieur(e)	Forfait chauffage pour extérieur(e)
Associations	Gratuit	Gratuit	50 €	20 €
Autre organisateur	50 € au-delà de 3 locations dans l'année	50 € au-delà de 3 locations dans l'année	50 €	20 €

### SALLE SAINT-MICHEL

Pour toutes les locations de cette salle : une caution matériel de 300 € et 1 caution ménage de 70 € seront demandées.

	Commune	Extérieur(e)	Forfait chauffage
Associations	Gratuit	NON	20 €
Habitants	20 €	NON	20 €

### COMPLEXE SPORTIF

Pour toutes les locations de cette salle : une caution matériel de 1000 € et 1 caution ménage de 175 € seront demandées.

	Commune	Extérieure
Association	Gratuit	30 €/jour dans la limite des créneaux horaires disponibles
École	Gratuit	Gratuité pour les activités sans intervenants privés

## Créart'gentière

Samedi 26 août avait lieu la première édition du festival « Créart'gentière », dédié au modélisme, aux loisirs et à la création. Près de 800 personnes ont pu venir admirer les œuvres et le savoir-faire de particuliers ou de professionnels venus partager leur passion.

Parmi les 26 exposants venus de tous horizons, se trouvaient des sculpteurs, des modélistes, des scrapbookers, des graveurs sur bois, sans oublier les expositions de lego, proposées par une association et des particuliers, ainsi que des travaux d'aiguille, il y en avait vraiment pour tous les goûts !!!!

Une mention spéciale pour les jeunes qui n'étaient pas en reste et nous ont proposé des ouvrages de qualité avec de la peinture sur verre sur le thème des mangas



notamment. Si le seul bémol de la journée fut le manque de démonstration sur les stands, petits et grands ont pu admirer tout de même les imprimantes 3D en fonctionnement sur le salon, les robots évoluer dans les allées, et même faire quelques tours de piste sur les circuits de voitures miniatures.

Le défilé de cosplay a réuni 19 participants, autour d'univers très différents allant de Titi et Gros minet à Star Wars, en passant par les mangas tels que Naruto.

Tous étaient partants pour reconduire la manifestation, la deuxième édition devrait se tenir courant août 2024, au gymnase Patrick Vigne, afin que tous les exposants se retrouvent en un lieu unique. À vos agendas !!!



## Radeliers de la Durance

Comme chaque année, l'association s'est affairée dès le mois de mai en vue de préparer les radeaux qui seront utilisés et les acheminer sur les sites de départs pour la 23<sup>e</sup> édition.

La préparation des radeaux a été effectuée du 29 mai au 2 juin sur les sites de L'Argentière et de Saint Clément. Ces derniers ont été transportés

à L'Argentière-La Bessée et à la base nautique de Saint-Clément, pour subir leur préparation.

En 2023, fort d'une reconnaissance Unesco du flottage sur bois, et voulant marquer le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association, un

programme spécial a été concocté.

Ces journées permettent aussi au public de venir échanger avec l'association.

Les bénévoles se sont mobilisés une nouvelle fois pour faire perdurer une tradition locale très appréciée du public.



## Saint-Anne et nouveau pupitre municipal

Le 22 juillet dernier, les compagnons du devoir ont célébré la Sainte-Anne, patronne des menuisiers. Au foyer culturel, où Monsieur le Maire les a accueillis, ils ont livré le nouveau pupitre fabriqué spécialement pour les cérémonies municipales. Ce chef d'œuvre, réalisé par Simon Tolo, un des leurs, dans le cadre de son adoption, a ravi les élus présents qui en feront bon usage.

Un bonus leur a également été offert : des compagnons apprentis ont également réalisé une caisse de transport pour ce beau pupitre, ainsi il s'abîmera beaucoup moins vite.





## Spectacle son et lumière « une autre histoire de Gilbert Planche »

La municipalité continue son action de mise en valeur du patrimoine et propose un nouveau projet autour de l'histoire locale dans la même lignée que les sons et lumières proposés en 2019 et 2022. Ainsi après

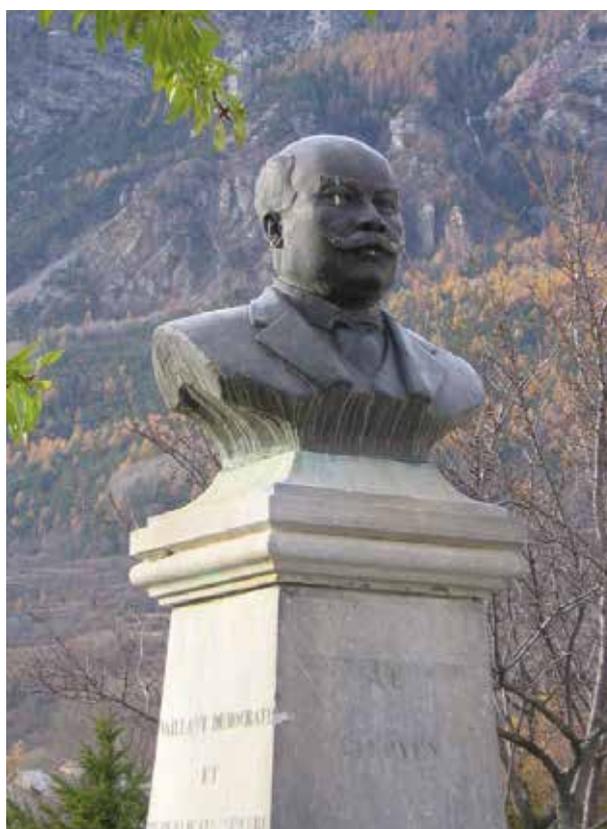
« Mine et une vie » et « Mine était une fois dans le Fournel », « Une autre histoire de Gilbert Planche » ouvre un autre épisode de l'aventure argentiéroise. Si pour beaucoup d'anciens argentiérois le nom de Gilbert Planche résonne en tant que « père de l'hydroélectricité » et développeur du territoire au début du XX<sup>e</sup> siècle, peu de la jeune génération ou des nouveaux arrivants connaissent le destin de ce personnage hors du commun, dont nous commémorerons les 100 ans de la disparition en 2024.

Ingénieur ingénieur, issu de Tarare dans le lyonnais, il parcourut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tout le canton, mais aussi la Maurienne, et bon nombre de régions à la recherche de projets industriels à développer. Il étendit ses recherches jusqu'en Turquie, ou au Congo, développant ici un réseau de transport, là une exploitation minière, ou encore des centrales hydroélectriques permettant l'implantation d'industries florissantes et faisant vivre tout un territoire.

Doublez cela d'une carrière politique locale, d'une vie personnelle riche, Gilbert Planche, arrière-grand père de Carla Bruni, entouré de personnages aux compétences exceptionnelles dans leurs domaines aura vécu une existence d'une grande richesse.

Aussi, si vous vous sentez l'âme d'un Charles Tranchat, bras droit de Gilbert Planche, de Monsieur Maljournal, directeur de l'usine du Quartz fondu,

Monsieur Achille Goudet, parmi d'autres personnages ou bien tout simplement d'ouvriers, de mineurs et autres figurants, hommes, femmes ou enfants vous pouvez participer à cette belle aventure autour du patrimoine local.



Une première représentation est prévue le samedi 1<sup>er</sup> juin au foyer culturel, au plus proche du centenaire de la disparition de Gilbert Planche (mort le 24 mai 1924 à 58 ans), puis le samedi 14 septembre dans le parc du château, pour donner une autre dimension au spectacle. Les jours des répétitions seront fixés selon les disponibilités des participants.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Service animations  
04 92 23 21 55  
[Marie-laure.marfoure@ville-argentiere.fr](mailto:Marie-laure.marfoure@ville-argentiere.fr)

## Tout à Blocs

« Du 17 au 22 juillet avait lieu le traditionnel Tout À Blocs, compétition d'escalade rassemblant amateurs et professionnels de la discipline, qui fêtait cette année ses 30 ans !

Pour le cru 2023, quelques légendes donc, et un peu plus de 1200 participants répartis entre Micro Tab pour les jeunes, Open international et loisirs pour les adultes, rassemblement sur blocs naturels à Ailefroide et initiation découverte le samedi matin.

Le tout dans une ambiance conviviale et festive qui a fait la réputation de la manifestation.

Après quatre jours de compétitions, un public nombreux (3000 personnes) s'est retrouvé le samedi soir pour des finales spectaculaires qui ont vu la victoire incroyable du champion local Diego Fourbet (voir portrait) !

Une grande et belle semaine donc grâce à l'action combinée du club Face et des frères Sémiond, avec plus de 460 000 € de retombées économiques sur l'ensemble de la vallée, marquant encore une fois la très forte attraction de l'activité grimpeuse sur notre territoire ».



## Un été en haut !

Le jeune Argentiérois de 19 ans, Diego Fourbet, grimpeur du club F.A.C.E depuis l'âge de 7 ans, a rempli « de belles croix » cet été.

Tout d'abord, il a remporté le 24 juin dernier à Cracovie les Jeux européens d'escalade de difficulté. Un succès qui lui permet d'obtenir une médaille d'or, une belle consécration pour le Haut-Alpin.

Mi-juillet c'est en falaise qu'il brille en validant « Condé de choc », une voie très exigeante coté 9a, qui se situe dans la vallée voisine à Entraygues. Une référence dans le milieu de l'escalade.

Et enfin à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Tout à Blocs il s'impose dans une chaleur insoutenable et devant un public entièrement acquis à sa cause. Pour sa première finale au TAB, « le Dieg' » réussit les 4 blocs de finale en moins d'essais que les autres compétiteurs. Tout le public a vibré avec lui pendant cette finale qu'il a dominée avec classe et panache. De quoi donner un bel exemple à tous les jeunes grimpeuses et grimpeurs du club F.A.C.E qui avaient des étoiles dans les yeux en le regardant réussir ces blocs.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses croix et victoires pour la suite. Et merci encore pour le spectacle et le sourire !

## Nouveaux éclairages pour les terrains de tennis

Depuis quelques mois les terrains de tennis bénéficient d'un nouvel éclairage au niveau du deuxième court.

Grâce à ce dernier, le Tennis Club Argentiérois a pu organiser un tournoi départemental du 27 mai au 11 juin 2023. Les terrains éclairés ont permis des matchs le soir après la journée de travail des participants (environ 80 personnes sur la période).

De plus, les groupes en cours peuvent jouer sur les deux



terrains même le soir, surtout en automne et début printemps (la nuit tombe vite), c'est un véritable plus pour l'enseignement et les cours du soir.

Après le réglage d'un des projecteurs qui fait des siennes, les entrainements seront donc optimaux une grande partie de l'année.

Le club de tennis remercie la municipalité pour cet investissement qui leur est extrêmement utile.

## Retour sur l'inauguration de la plateforme kayak

Le 10 juin dernier la nouvelle rampe de kayak cross extrême a été inaugurée en présence de Monsieur Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes, Monsieur Dominique Dufour, Préfet des Hautes-Alpes, Monsieur Jean-Marie Bernard, Président du Conseil Départemental, Monsieur Alain Sanchez, Maire de L'Argentière-La Bessée et des conseillers municipaux, Monsieur Cyrille Drujon d'Astros, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, de Madame Chantal Eyméoud, Vice-Présidente de la Région Sud, de Monsieur Bruno Carlier, Président du Comité Régional FFCK, Madame Chantal Raul, du Comité Départemental FFCK et de Monsieur Franck Adisson Champion olympique 1996.

La labellisation « Terre de jeux » du stade d'eau vive, dans le cadre des jeux Olympiques de Paris 2024, a permis à la municipalité sous l'impulsion des élus du Conseil Municipal, et plus particulièrement de Messieurs Patrick Vigne et Alain Sanchez, Maires successifs, de se positionner sur la création de cette plateforme de départ de kayak cross depuis 2021.

Les services municipaux ont alors été missionnés pour suivre ce dossier administrativement et

techniquement, jusqu'à son aboutissement en partenariat avec les structures techniques et fédérales du monde du canoë kayak.

### Un peu d'histoire

La commune de L'Argentière affectée par le déclin de son industrie s'est lancée dans le développement du tourisme sportif dans les années 1990 avec comme objectif prioritaire la mise en valeur des éléments naturels : l'eau, la glace, la roche.



Le stade d'eau vive sur la Durance a été créé en 1993 et est devenu rapidement un lieu incontournable, moteur du développement de l'eau vive dans le Pays des Écrins et au-delà de toutes les Hautes-Alpes.

Au fil des années et des événements, le site s'est enrichi d'équipements connexes pour l'organisation des courses, l'hébergement du club, de la classe sportive et du CRFCK ainsi que pour l'accueil d'équipes pour l'entraînement.

En 2021, il a été labellisé « Centre de préparation aux jeux olympiques Paris 2024 ».

### La rampe de kayak cross, un nouvel atout sportif et ludique La genèse du projet

Le kayak cross est une nouvelle discipline olympique, il s'agit d'une confrontation directe de quatre kayaks sur parcours de slalom simplifié et aménagé différemment avec un départ impressionnant au-dessus de l'eau. Discipline spectaculaire comme peuvent l'être le ski cross ou le BMX. Dans le cadre de la labellisation du stade d'eau vive comme « Centre de préparation au jeux Paris 2024 », il devint évident de doter le stade d'une rampe de départ pour cette nouvelle discipline.

Profitant de l'engouement pour les jeux, la municipalité de L'Argentière-La Bessée s'est lancée dans ce projet avec l'aide du Comité régional de canoë kayak et le financement du Département des Hautes-Alpes et de L'Agence Nationale du sport.

### Le label « Terre de Jeux 2024 »

« Terre de Jeux 2024 » est un label créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP). Il a pour ambition que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétitions et qu'une dynamique se crée dans tous les territoires. Le Département des Hautes-Alpes est labellisé depuis le 13 janvier 2020 et la commune vient d'obtenir sa labellisation en octobre 2023.

## Les Foulées Givrées de la Haute Durance

Après le Trail de la Haute Durance, le club Athlé Trail en Argentiérois vous donne rendez-vous pour une soirée sportive et festive le vendredi 29 décembre à l'occasion des premières Foulées Givrées de la Haute Durance au centre-ville de L'Argentière.

Deux parcours plutôt faciles de 3 et 8 kilomètres, à la découverte des hameaux entre Durance et Fournel pour éliminer les repas de Noël ou pour vous ouvrir l'appétit avant le réveillon. Vous pouvez courir déguisés et surtout colorés !!!

Et si vous n'aimez pas courir vous pouvez venir mettre l'ambiance et nous encourageons les habitants le long des parcours à décorer leurs maisons et leurs jardins.

Départ du 3km à 18h30 et du 8km à 19h15 place du Kiosque. Soirée Ambiance musicale, chocolat et vin chaud, crêpes, marrons...

Les parcours et infos sur [www.trailhautedurance.fr](http://www.trailhautedurance.fr) onglet Les Foulées Givrées de la Haute Durance

**LES FOU' LÉES GIVRÉES**  
29 DÉCEMBRE 2023  
de la Haute-Durance  
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - DÈS 18H30

Inscriptions : ou <https://sportifs.fr/inscription/LFG23>  
Infos : 06 69 08 44 94 - [athletrail@gmail.com](mailto:athletrail@gmail.com)  
Trail de la Haute Durance  
[www.trailhautedurance.fr](http://www.trailhautedurance.fr)

**2 PARCOURS**  
3 KM | 8 KM  
5 € | 10 €

DECATHLON | ATA | PAYS DES ÉCRINS | HAUTES ALPES | ECIPAC

## Actions cantine



Depuis plusieurs années la cantine scolaire a mis en place des actions pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Une de ces dernières consiste à faire participer les enfants à tour de rôle au ramassage sur les tables du pain qui n'a pas été mangé. Ce dernier n'est pas jeté mais donné à un agriculteur pour ses ânes.

Les restes alimentaires sont également récupérés pour les animaux ou compostés.

Depuis la rentrée 2023, une charte de bonne conduite a été instaurée au sein du service périscolaire et affichée sur les murs des locaux de restauration.

Diffusée auprès des parents afin qu'ils puissent en discuter avec leurs enfants, elle rappelle que le temps de pause méridien, s'il doit rester un moment d'échange apprécié des enfants, doit également être un moment calme où chacun se respecte et où le personnel de service doit pouvoir travailler dans de bonnes conditions dans l'intérêt de chacun.

## Conseil municipal jeunes

### Aide au choix des cadeaux de Noël

Une nouveauté cette année : les élus de la commission jeunesse et animations ont souhaité intégrer les élus du Conseil Municipal Jeunes au choix des cadeaux de Noël.

En effet, afin de connaître la tendance des jeux susceptibles de convenir au mieux aux enfants de la commune, ils ont eu la lourde tâche de conseiller leurs aînés. Ces derniers leur avaient donné les consignes suivantes : le budget alloué à l'arbre de Noël devant être respecté, chaque jouet ne devait pas coûter plus de 20 euros, ne devait pas comporter de piles, contenir le moins de plastique possible, être unisexe lorsque cela était possible, et ne pas inciter à la violence.

Leur choix, pertinent a été bien utile dans le choix définitif. Les élus adultes ont souhaité ne pas leur révéler ce dernier, pour que même pour eux cette manifestation reste une fête.

Ils ont néanmoins pris conscience de la difficulté de faire un choix qui puisse satisfaire chacun tout en tenant compte des contraintes économiques notamment.

### Bilan des jardinières

Au début de l'été, les membres du CMJ ont souhaité que des jardinières partagées soient mises en place. Les services techniques municipaux les ont assistés pour la mise en place de ces dernières, ainsi que pour le choix des plants à y installer. Deux jardinières ont trouvé leur place près de la fontaine en face du musée de la mine d'argent et dans le parc de la maison de retraite.

Après la mise en place de l'arrosage à tour de rôle, les jeunes ont pu voir leurs légumes et autres aromatiques pousser.

Selon les dires de certains jeunes élus, le persil et le basilic, ont eu beaucoup de succès.



## Une victoire de plus au palmarès de la classe Mémoire et avenir et du Club cinéma du lycée d'altitude

« Ils n'y croyaient pas eux-mêmes ! » confie leur enseignante Carole Robert ! Et pourtant ils ont remporté le premier prix Armées Sud grâce à leur film-documentaire intitulé « La gestion des blessés pendant la première guerre mondiale ». En effet, la classe Mémoire et Avenir ainsi que les élèves du Club Cinéma du Lycée d'Altitude ont reçu les félicitations de notre député Monsieur Joël Giraud et de Madame Zane, sous-préfète



des Hautes-Alpes qui les ont accueillis en sous-préfecture en juin dernier, en présence du principal du collège monsieur Frédéric Guyon, du proviseur du lycée de Briançon Monsieur Alexis Blanc, du gouverneur militaire, de l'antenne médicale du 4<sup>e</sup> régiment chasseurs représentée par le médecin chef Pierre Chouvet et le Maréchal des Logis Kramo, blessé au combat lors d'une OPEX. Les élus locaux étaient également présents comme Monsieur Pons, maire de Champcella et Monsieur Alain Sanchez, maire de L'Argentière qui se sont dit touchés par le film et très fiers de soutenir de tels projets mettant en valeur notre histoire avec une telle justesse historique. Madame Valérie Dumont, directrice de l'ONACVG, a souhaité une large diffusion de ce projet afin de valoriser la qualité du travail effectué par ces jeunes, engagés dans le devoir de mémoire. Ce film a également été projeté lors de la journée porte ouverte du 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs de Gap en juillet dernier.

Le 10 juillet 2023, ces élèves ont été reçus à Paris, par le sénateur Jean-Michel Arnaud qui leur a fait découvrir les salles mythiques du Sénat et leur a explicité sa fonction de parlementaire. Puis les élèves ont rencontré Monsieur Marconet, commandant de la garde républicaine qui leur a expliqué sa mission de sécurité des résidences de la République.

Une fin d'année scolaire particulièrement marquante qui s'est achevée par la présentation de leur film au festival du cinéma de santé de Rosans près de Veynes le 2 septembre dernier où cette réalisation a été saluée par une standing ovation !

Au moment où une nouvelle année scolaire débute, la classe Mémoire et Avenir est en ébullition. Ils ont déjà choisi leur nouveau projet qui va les amener en Normandie... Affaire à suivre...

## La commune finance le permis de conduire de ses jeunes en échange de travaux d'intérêts citoyens

Samedi 10 juin 2023 a eu lieu la signature entre Monsieur le maire Alain SANCHEZ et les candidats retenus pour l'opération « Coup de pouce au permis de conduire ».

En échange de 50 heures de travaux d'intérêts citoyens, la commune, en partenariat avec le département des Hautes-Alpes, leur offre 500 € pour qu'ils puissent passer leur permis de conduire.

Nous souhaitons une pleine réussite à Margaux, Anne, Ethan, Angelo, Mamadou Youssouf et Nolan pour le passage de leur permis.



## Bientôt une complémentaire santé pour tous !

Face au contexte économique et social actuel et dans un souci d'améliorer les conditions d'accès à une assurance couvrant la complémentaire santé, la municipalité a souhaité mettre en place une mutuelle communale, à travers son C.C.A.S., pour tous les administrés, quels que soient leur âge et leur situation professionnelle.

La population argentiéroise a été consultée du 22 juillet au 8 septembre 2023 en recevant à domicile un questionnaire lui permettant de s'exprimer sur ses besoins et ses remarques éventuelles. Les réponses ont été synthétisées et intégrées au cahier des charges, puis une consultation a été lancée en octobre.

Cette consultation repose avant tout sur une démarche sociale, solidaire, bienveillante et responsable. La démarche engagée par la ville de L'Argentière-La Bessée, par le biais de son C.C.A.S., vise donc à faciliter le rapprochement entre les habitants de la commune et un opérateur économique dans un cadre sécurisé, afin de permettre d'apporter une réponse d'accès aux soins de qualité et de proximité pour l'ensemble des habitants de la commune, résidents principaux et secondaires.

La mise en place de cette complémentaire santé devrait être effective au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## Rémi Roux

### Conseiller municipal de propositions (et non d'opposition) et Conseiller Départemental de L'Argentière-La Bessée

L'été 2023 a été mouvementé pour le territoire haut-alpin. Trois incendies ont ravagé 160 hectares de forêts sur le département. Nous devons féliciter nos Sapeurs-Pompiers volontaires qui ont encore une nouvelle fois montré leur efficacité et leur professionnalisme.

Plus que jamais, nous devons rester vigilants et prendre les mesures de prévention nécessaire pour limiter ces risques notamment en respectant les règles en matière d'obligations légales de débroussaillage.

Ces événements survenus 20 ans après l'incendie du bois de France nous rappellent que le territoire Argentiérois n'est pas exempt de risques et pas seulement concernant la question du feu.

Non loin de chez nous, que ce soit les coulées de boue dans le Queyras, les éboulements sur le plateau de Chambran, et les crues torrentielles qui ont



bloqué l'accès au pré de Madame Carle à Vallouise-Pelvoux, ces événements nous ont montré une nouvelle fois que les risques sont toujours d'actualité. Certes ils ne datent pas d'hier mais le réchauffement climatique et le dérèglement du cycle de l'eau intensifient ces risques de façon significative.

Ici à L'Argentière-La Bessée beaucoup de personnes ont encore en mémoire le débordement du Riou Sec dans les années 1990. C'est pour cela qu'il faut rester vigilant et entretenir nos cours d'eau et leurs digues.



## Association « Salsa Luna »

L'Association, créée en 1995 en Région « Provence-Alpes-Côte d'Azur », donnait à l'époque des cours de bebop et danses de salon, et organisait des événements multiples autour de cette activité : soirées dansantes et la création d'un festival de jazz (Jazz Music's Festival en 1994).

L'association s'étant déjà tournée depuis 1998 vers les danses latines, la salsa, le merengue, le chacha et la bachata ont pris une place prépondérante auprès de nos membres.

Elle a donc continué à donner des cours de danses latines sur la région en divers lieux jusqu'en 2014, s'associant très rapidement à des danseurs et musiciens cubains, colombiens et argentins.

En 2011, devant la demande croissante de musiciens (cubains et latinos), elle obtient sa licence d'entrepreneur de spectacle, qu'elle renouvelle depuis régulièrement, lui permettant ainsi d'établir les contrats et les déclarations sociales pour tous les musiciens qui travaillent avec elle ou encore d'organiser des spectacles.

En 2013, elle décide de franchir le pas de la co-production en participant au financement de 2 disques de musiques cubaines.

Parallèlement, durant toutes ces années, elle recherche, auprès des organismes privés ou publics, et signe des contrats de spectacles (contrats de cessions de droits) pour des groupes musicaux.

Actuellement, le projet « Al' Pollan & Latin Power » requiert toute notre attention et notre énergie, mais d'autres groupes ou Djs figurent à notre catalogue.

Elle organise régulièrement des événements musicaux en Région PACA, dont l'Institut musical de formation professionnelle (Salon de Provence, dont notre Président est également Président depuis 31 ans) et a participé pendant 20 ans au festival « Tempo Latino » à Vic Fézensac (Gers) en sonorisant et animant (Dj, Danseuses et Danseurs...) sur la place de l'hôtel de Ville.

Depuis son installation à L'Argentière-La Bessée, elle a travaillé avec plusieurs villes de la région dont L'Argentière et certains de ses commerçants.

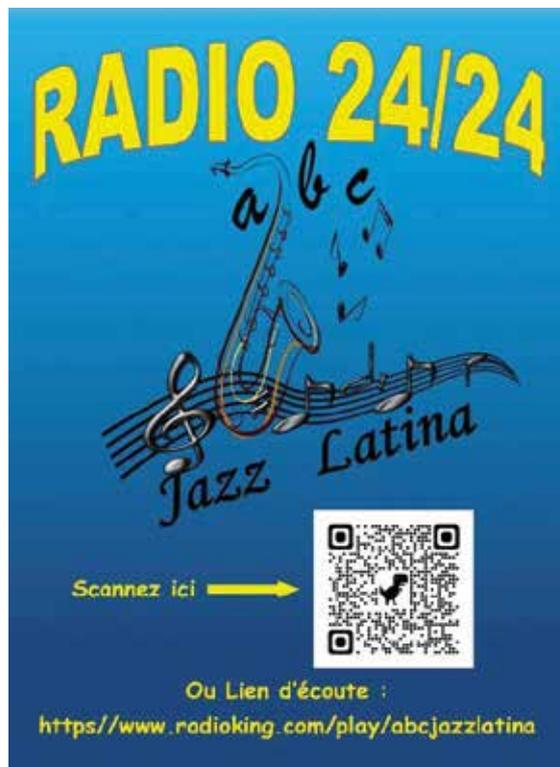
Enfin, le 01/05/2020, elle crée une station de radio « abcjazzlatina » sur internet vouée aux cultes de la musique et de la danse si intimement liés. Cette dernière joue les plus grands succès d'aujourd'hui ainsi que les tubes d'hier du jazz et des musiques latines.

Package complet pour des auditeurs enthousiastes à l'idée de trouver une radio capable de diffuser de grands succès musicaux, vous pour-

rez y apprécier des thèmes pour la détente ou pour danser qui ont marqué vos moments les plus précieux, ou que vous découvrirez et dont vous vous souviendrez pendant très longtemps.

Entièrement gratuite, basée sur L'Argentière-La Bessée, elle ne continue à émettre que grâce aux dons, aux subventions et principalement des fonds propres de l'association Salsa Luna.

Des liens d'achat vous permettront également d'étoffer votre bibliothèque musicale.

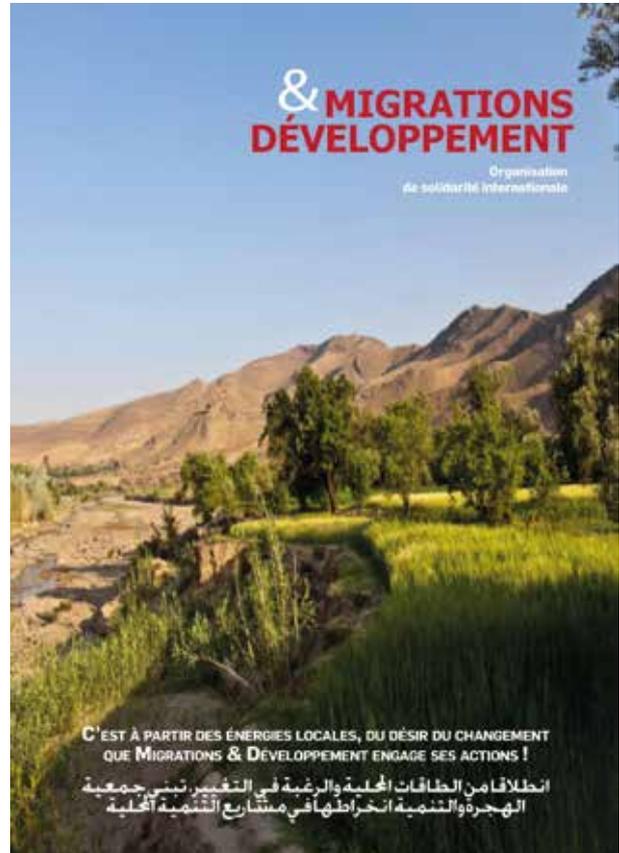


## Migration et développement (MIGDEV)

L'association est née dans les années 80 à L'Argentière-La Bessée suite à la fermeture de Péchiney. Elle a pour but de soutenir le développement des villages du Sud du Maroc et de l'Atlas, grâce à l'implication des collectivités locales, des villageois et des migrants. La population marocaine était importante au sein des ouvriers et la question de leur retour au pays s'est posée à l'époque, avec des interrogations sur les modalités pratiques de mise en œuvre.

C'est toujours une association de droit français qui travaille toujours sur la valorisation des territoires de montagne par le biais de projets, financés par les immigrés eux-mêmes et l'aide nationale et internationale. Son champ d'intervention se situe dans la région d'Agadir et Ouarzazate, où le séisme de début septembre a été le plus fort. Les salariés de migration et développement ont été au cœur de ce drame et à partir de leurs moyens, aident les populations touchées en prêtant main forte aux équipes de secours mobilisées, en mettant à disposition des locaux, en dressant un état des lieux des besoins et en favorisant le lien entre le peuple et les collectivités.

Suite au séisme, elle a lancé un appel aux dons. Les fonds récoltés servent à acheter et stocker de la marchandise pour les besoins primaires, mais aussi pour l'achat de four et ainsi aider à la fabrication de denrées alimentaires telles que le pain



et la rescolarisation des enfants dont les établissements scolaires ont été détruits. Les dons sont intégralement reversés aux villageois directement.

Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en suivant ce lien :

<https://www.migdev.org/agir/faire-un-don/>

## Fête des canaux – Dimanche 5 mai 2024

Venez découvrir le secteur de l'ASA de l'Ubac lors d'une balade le long des canaux !

RDV à 9h au plan d'eau pour le départ.

À partir de 11h30, l'apéritif sera offert par les trois ASA (Ubac, Échaillon et de La Bessée) suivi d'un repas tiré du sac au plan d'eau. Des tables et des bancs seront prévus.

À vos fourneaux pour partager vos meilleures recettes !

L'après-midi, des animations pour les enfants seront organisées.

À vos agendas !

FAÇADES ET TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE



49 rue de la Magdeleine  
05120 L'Argentière-La Bessée

Tél./Fax. 04 92 23 08 97  
Port. 06 03 69 36 67

SARL **GIRAUD**

Charpente, Couverture, Menuiserie, Rénovation,  
Travaux de montagne



**04 92 23 13 25**

05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE  
jeff.giraud@wanadoo.fr

 **Briconautes**

L'Argentière La Bessée

**Bricolage • Jardinage • Fleuriste**

Tous nos services à disposition :  
Conseils en bricolage et jardinage  
Entretien et réparation  
Affûtage de chaînes - Gaz  
Alimentation et accessoires  
pour animaux  
Créations florales  
Funéraire - Clés minutes

Ouvert  
du mardi au samedi  
de 9h00 à 12h  
et de 14h30 à 19h00

Commandez par  
téléphone et réglez  
par CB à distance

**Les Briconautes - Les Jardinautes** Tél. 04 92 23 01 10  
3 rue Edouard Whymper - 05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE

**Sandrin'net**

 **éditions du  
FOURNEL**

Imprimerie - Éditions culturelles  
Publicité - Signalétique - Enseignes

 **IMPRIM'VERT®**  
© 2003 - 7540

8 rue du Locotracteur  
05120 L'Argentière-La Bessée

Tél. 04 92 23 15 75 - contact@editions-fournel.fr

[www.editions-fournel.fr](http://www.editions-fournel.fr)

 Jérôme — Nicolas  
**DULOÛT / TOUSSAINT**

ASSURANCES - BANQUE

N°ORIAS 19 007 670 - 19 007 671

20 Av de Vallouise - 05120 L'Argentière la Bessée  
Tél : 04 92 23 01 44 / [agence.dulouttousaint2@axa.fr](mailto:agence.dulouttousaint2@axa.fr)



**boulot**  
constructions bois

Maison et chalet  
en ossature bois  
Charpente - couverture

L'Argentière-La Bessée  
Tél : 04.92.23.13.59  
[www.boulot-sarl.fr](http://www.boulot-sarl.fr)



2<sup>ème</sup> PAIRE  
À PARTIR DE 1€



EXAMEN  
DE VUE



TIERS-PAYANT  
MUTUELLE

**ROXANNE DAVID**  
OPTICIENNE DIPLÔMÉE

10 Avenue Charles de Gaulle - La Vaudois  
05120 L'Argentière-la-Bessée  
TÉL. : 04 92 49 60 27

Roux



21C Avenue du Dauphiné  
A côté du  - 05100 BRIANÇON

1 bis boulevard Pasteur  
05200 EMBRUN

**04 92 20 01 94**  
contact@monespacereno.com  
[www.monespacereno.com](http://www.monespacereno.com)

Suivez nos actualités  

# Carrefour *contact*



**L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**

**Votre supermarché  
est ouvert 7J/7**

Du lundi au samedi de 8h à 20h  
Dimanche de 8h à 12h30  
(13h en saison)

Place de la mairie  
05120 L'Argentière-La Bessée  
**Tél. 04 92 23 13 52**

**De nombreux services :**

Produits régionaux  
Livraison à domicile  
Laverie automatique  
Location de véhicules  
Station essence 24h/24  
Station de lavage  
Retrait de colis  
Photocopie - Photomaton  
Développement photos  
Gaz

# LA MINE D'ARGENT

de L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE



## VISITES GUIDÉES SOUTERRAINES

L'incontournable

La privilège

**NOUVEAU** Les fins d'Aprèm'IN

## 3 ESCAPE GAMES MINIERES

L'odyssée souterraine

LA découverte du siècle !

On s'fait la malle ?!

*"Une pépite  
au cœur des Écrins"*



SUR RÉSERVATION

**04 92 23 02 94**

**mines-argent-fournel.com**

